

Image not found or type unknown



Delai de prescription d'une dette envers une caisse de retraite

Par **laloutre**, le **06/02/2008** à **13:50**

Je me suis installé en libéral, il y a 20 ans dans les dom en tant qu'IDE. Au bout d'un an, j'ai dû arrêter, car ça ne marchait pas... Je devais alors à la caisse de retraite l'équivalent de 5000 euros. J'ai déménagé depuis et je voudrais refaire du libéral. Vont-ils me demander de rembourser cette somme ? Ya-t-il des arrières possibles, ? merci